

Communiqué de presse du Conseil administratif

Aux représentant-e-s des médias

18 novembre 2020

Le consortium « Carré Vert » exploitera la salle pluridisciplinaire de l'Ecoquartier de la Jonction

A l'issue d'un appel d'offre, le Conseil administratif a désigné le Consortium « Carré Vert » pour exploiter, dès le deuxième semestre 2021, la salle pluridisciplinaire de l'Ecoquartier de la Jonction avec son projet « *Par, pour et avec les jeunes* ». La salle pluridisciplinaire offrira un lieu nocturne accessible aux jeunes dès 15 ans où les acteurs associatifs de culture émergente auront la possibilité de participer à la programmation. Elle permettra aussi d'assurer une diversité musicale et une ouverture à la pluridisciplinarité, le tout avec le soutien et l'expertise du Service de la jeunesse et du Service culturel.

La proposition du Consortium « Carré Vert », composé du *Collectif pour une vie nocturne riche, vivante et diversifiée** (*Collectif nocturne*) et de l'*Association pour la promotion de la culture et de l'animation musicale*** (APCAM), se distingue par une gestion fondée sur la collaboration associative et la mutualisation de l'espace et des ressources, avec des mesures d'accompagnement notamment dans les domaines environnementaux de la sécurité et de la prévention.

*Le *Collectif nocturne* est une association reconnue d'utilité publique qui défend une vie nocturne de qualité pour les jeunes à Genève. Elle compte aujourd'hui 216 associations de jeunesse membres ainsi que 96 membres individuels.

**L'APCAM rassemble 12 associations locales liées à la culture sound system.

Contact

M. Jakob Graf, Conseiller culturel, Service culturel
Département de la culture et de la transition numérique
Tél. 022 418 65 23 – jakob.graf@ville-ge.ch

Stratégie pour la réduction du bruit routier

Dans l'application de sa stratégie de lutte contre le bruit, la Ville de Genève souhaite introduire une limite générale de vitesse à 30 km/h sur l'ensemble du territoire municipal, conformément à l'ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB).

En complément aux actions déjà menées telles que la création de zones de rencontres limitées à 20km/h et 30 km/h et la pose de revêtements phono-absorbant, la Ville de Genève

a la volonté de continuer d'agir pour réduire le bruit routier, la pollution et améliorer le cadre de vie des habitant-e-s, en introduisant une limitation générale de vitesse à 30km/h sur l'ensemble du territoire municipal, de jour comme de nuit. Le Conseil administratif va solliciter le Conseil d'Etat afin que l'Office cantonal des transports prenne les mesures nécessaires à la mise en oeuvre de ces limitations.

Contact

Mme Frédérique Perler, Vice-présidente du Conseil administratif chargée du Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité, en contactant Mme Cora Beausoleil, collaboratrice personnelle. 022 418 20 32 – cora.beausoleil@ville-ge.ch

Pompes funèbres : la Ville soutient les familles endeuillées

Tenant compte d'un délai supérieur à la normale entre la prise en charge des défunts et l'organisation des obsèques, la Ville de Genève prendra à sa charge les coûts induits par ce retard, en particulier les frais en chambres mortuaires dans ses infrastructures ou à la morgue des HUG.

Cette situation extraordinaire s'explique par l'activité très soutenue du Service des pompes funèbres qui fait face à un doublement des décès quotidiens.

Grâce à l'engagement et au professionnalisme des collaboratrices et collaborateurs, toutes les dispositions sont prises pour assurer les meilleures conditions aux familles et garantir la délivrance de cette prestation essentielle.

Contact

Mme Manuelle Pasquali, adjointe de direction en charge de la communication
Département de la cohésion sociale et de la solidarité
079 446 40 13 - manuelle.pasquali-deweck@ville-ge.ch